



Les vieux ont assez travaillé !

Il faut abattre le mur d'argent

Le gouffre de la soi-disant Défense Nationale engloutit sans cesse de nouveaux milliards : qu'elles figurent au budget extraordinaire ou au budget ordinaire, les dépenses militaires atteignent cette année un chiffre record et ne sont que faiblement compensées par le meilleur rendement des impôts.

D'éminents techniciens ont calculé qu'entre les recettes normales prévues au budget, il faudrait cette année que la Trésorerie se procure 35 à 37 milliards supplémentaires. Où les trouver ?

A cette question Renaudel, en 1925, avait répondu : « Là où ils sont », c'est-à-dire dans les coffres-forts des capitalistes.

Mais aujourd'hui le Sénat conservateur et la fraction bourgeoise du Front Populaire exigent du Gouvernement qu'il renonce à toute augmentation d'impôts frappant les classes fortunées.

S'il ne peut réquisitionner les capitaux ni les imposer, l'Etat bourgeois n'a plus le choix qu'entre fabriquer des moyens de paiement ou les emprunter à leurs détenteurs.

La première solution c'est l'inflation, conduisant à une hausse encore accélérée des prix, donc à une désorganisation complète de l'économie. L'emprunt, auquel le Gouvernement semble se résoudre, consiste à reporter sur les générations futures la charge des dépenses actuelles : les jeunes paieront la préparation de la prochaine guerre, comme leurs aînés payent aujourd'hui les frais de la dernière.

Cet aspect de la crise financière intéresse plus particulièrement la jeunesse, mais la politique d'emprunt est également dangereuse pour l'ensemble des travailleurs. Elle place le Gouver-

nement sous la dépendance directe du grand capital. Celui-ci ne consent à alimenter les caisses du Trésor par le moyen d'émissions souscrites par les banques, que si la politique sociale du Gouvernement ne heurte pas trop vivement ses intérêts. Et ces Messieurs de la Haute Finance ne se contentent pas de paroles, il leur faut des actes. Ni les émouvants appels à leur patriotisme, ni les amnisties multiples pour leurs criminelles manœuvres spéculatives qui ont conduit à la dévaluation, ni les promesses de maintien du libéralisme économique ne suffisent à les rassurer. Loin de là, ils profitent de la liberté absolue de mouvement des capitaux pour spéculer à nouveau contre le franc, afin de provoquer le glissement de celui-ci au cours minimum prévu par la loi monétaire ou même une nouvelle dévaluation. Ils espèrent ainsi à la fois réaliser de nouveaux profits et par une accentuation de la hausse des prix, provoquer la misère et le mécontentement de la masse des consommateurs.

En même temps, par la voix de MM. Caillaux et Gardey au Sénat et par la plume des journalistes (sic) de la grande presse, ils proposent au Gouvernement de Front Populaire l'infâme et classique marché : « Si vous voulez que cesse la spéculation contre le franc et que nous souscrivions à vos emprunts, méritez notre confiance en liquidant votre politique sociale, en abandonnant définitivement ce qu'il y avait de progressif dans l'esprit Front Populaire. » Plus de grèves, plus de dépenses sociales, mise en sommeil des lois ouvrières, telles sont les conditions que les deux cents familles laissées maîtresses du marché des capitaux mettent à leur concours au redressement financier.

Le Gouvernement devrait s'appuyer sur les masses populaires pour résister à ce chantage.

Ce n'est d'une part qu'en réduisant les dépenses militaires et d'autre part en nationalisant les trusts pour restituer à la collectivité l'énorme dîme que ceux-ci prélèvent sur elle, qu'il trouvera les ressources pour financer une politique de progrès social.

Un Gouvernement de Front Populaire ne peut s'incliner devant le Mur d'Argent. Il devra l'abattre ou il sera abattu par lui.

LA PEGRE BANCAIRE S'AGITE

Les banquiers français qui subventionnent Franco ont cru que le ciel les récompensait de leur piété en faisant monter le cours de la peseta-rebelle (et en faisant baisser le cours de la peseta-gouvernementale). Las ! il leur faut déchanter... Les pesetas de Franco sont falsifiées pour la plupart !

Le Ministère des Finances, Service du Mouvement Général (où sévit le genre), avertit nos banquiers d'être prudents... Comme on se soutient entre gens du monde ! Touchant... On parle de deux « centres » de falsification : l'un dans la région basque, l'autre dans la région bordelaise.

Bien entendu, les grands établissements vont dégager leur responsabilité et les petites boîtes trinqueront... Elles ne l'auront d'ailleurs pas volé !

Déclaration du Groupe Syndicaliste Lutte de Classes

Par la présente déclaration le Groupe Syndicaliste Lutte de Classes entend préciser les conditions de sa collaboration éventuelle aux revues et journaux ouvriers.

Cette collaboration peut s'exercer dans la mesure où la garantie lui est donnée que les articles seront insérés dans leur texte intégral avec la signature de leur auteur suivie de la mention : du Groupe Syndicaliste Lutte de Classes.

La publication d'articles dans ces organes ouvriers ne saurait être interprétée comme un accord du groupe avec l'orientation de l'organe nous donnant l'hospitalité dans ses colonnes.

Le groupe soucieux de conserver son indépendance et cette déclaration faite acceptera volontiers de donner dans la presse ouvrière son opinion sur les problèmes qui sollicitent l'attention du mouvement syndical.

Pour le Groupe Syndicaliste Lutte de Classes :
Le Secrétaire, DUVERNET.

Le Groupe Syndicaliste Lutte de Classe organise une conférence le vendredi 19 février au café « Le Tambour » 10, place de la Bastille.

Débat sur les conventions collectives.

Pour tous renseignements s'adresser à Léon Duvernet, 37, rue de Paris, (Boblogne-Seine).



Après la victoire

pour des problèmes d'ordre général; plus de conseils ouvriers déterminant une ligne syndicale pour toute l'usine.

Ainsi le débauchage revient au patron et tel est son bon plaisir, il a le droit de rembaucher des mouchards et de jeter à la porte nos meilleurs camarades. La discipline est celle du maître, le délégué n'a qu'à se conformer à son rôle de subalterne, sans quoi il risque d'être balancé pour propagande syndicale, droit pourtant acquis.

Quant aux journaux d'usines, aux quêtes pour nos frères de travail ou de combat; il faut les supprimer; quant aux dix heures laissées pour travailler à la cause ouvrière, comme personne ne doit alors déranger les délégués, ni les distraire de leur travail, celles-ci ne deviennent d'aucune utilité, puisque les compagnons doivent voir leurs délégués qu'après les heures de labeur.

Plus loin on règle le sort des délégués suppléants :

Considérant qu'un délégué ne doit pleurer n'a qualité pour remplacer le titulaire qu'en cas d'absence ou d'indisponibilité de ce dernier;

Considérant, enfin, que les délégués ne sauraient se réunir entre eux à l'intérieur des usines pendant les heures de travail...

Et ainsi, l'Usine, journal de la grosse industrie, écrit :

Cette sentence sera jurisprudence sur la question des délégués. Telle qu'elle est, elle constituera cependant un document capital auquel on ne manquera pas de se référer à l'avenir.

Alors sans blague ! On ne tient plus compte de la classe ouvrière ? Que le patron de combat ne se fie point à cette demi-victoire, car le réveil pourrait parfois être bien terrible.

Résolution

Les ouvriers et ouvrières de la chemiserie, au nombre de 400 en grève, réunis à la Bourse du Travail;

Après avoir eu connaissance par la délégation ouvrière de l'effet de la loi sur l'arbitrage obligatoire en matière de conflit du travail que l'expérience fût déjà réalisée en Espagne sous le gouvernement Largo Caballero au détriment de la classe ouvrière;

Que cette mesure est appliquée dans différents pays où elle n'a servi qu'à restreindre le droit syndical et de grève;

Considérant qu'elle a en France pour résultat de rendre illégales les grèves et amènerait l'arrestation des militants syndicalistes ou au moins des poursuites contre eux et qu'elle serait une atteinte inébranlable au droit de grève et aux libertés syndicales arrachées aux prix de nombreuses luttes;

Réclament du gouvernement et des pouvoirs publics l'ajournement « sine die » de cette mesure;

Exigent des directions fédérales et confédérales qu'elles mènent l'action nécessaire jusques et y compris la grève générale pour que cette loi soit abrogée.

Vote à l'unanimité moins 6 voix.

22 JANVIER 1937.

Couturières et Corsetières

— Bonjour, Jeanne.
— Bonjour, ma petite Suzy.
— Tiens, encore un paquet. Qu'est-ce donc ?

— Oh rien, vois-tu, j'apporte maintenant mon déjeuner : le restaurant est beaucoup trop cher pour nous; tu as vu l'augmentation des prix des plats ? Il exagère un peu le gargotier.

— Oh ! pour cela tu as raison; hier soir j'ai fait le marché et je t'assure que je n'avais plus assez d'argent pour faire, comme par le temps passé, remplir mon panier.

Mais, au fait, notre contrat collectif, est-ce que nous l'avons ou est-ce que nous ne l'avons pas ? Le patron nous avait dit : « Pas de grève, les enfants, je ne suis pas un dégoûté, j'appliquerai les décisions ». Et comme sœur Anne, on ne voit rien venir.

— Tu as bien raison, ni contrat collectif, ni augmentation de salaire, des heures supplémentaires pour l'une, la mise à pied pour l'autre. Lorsque tu lui demandes de l'aug-

mentation, il te répond : « Prenez du travail à faire chez vous, comme cela, le soir, vous ne dépenserez pas votre argent au cinéma. » Il va mal avec ses raisonnements.

— Et pourtant est-ce que l'on n'est pas toutes syndiquées ?

Mais, vois-tu, comme on travaille dans une petite boîte, on ne peut pas tout voir et si l'on rouspète il nous mettra à la porte.

— Mais si toutes les syndiquées, un beau jour, on lui déposait notre cahier de revendications, crois-tu qu'il ne fiancherait pas ?

Crois-tu que la classe ouvrière n'oserait pas nous soutenir, nous, petites boîtes disséminées dans le grand Paris ? Vois-tu, ayons du courage, rassemblons-nous et nous exigerons nos droits de travailleuses. Vivre sainement, en paix, en gagnant honnêtement notre vie, en exigeant l'application de notre contrat collectif, des quarante heures et du rajustement de nos salaires.

QUELQUES FAITS

INSTRUMENTS DE MUSIQUE BEUSCHER

Si la musique adoucit les mœurs, elle n'a certes pas adouci celles du patron des établissements Paul Beuscher qui laisse mourir de faim son personnel en lui payant avec une noble générosité des payes de 600 francs par mois pour un travail éreintant.

Un peu moins de réclame musicale, s.v.p., et un peu plus de salaires à vos ouvriers !

RATEAU, LA COURNEUVE

Les ouvriers des usines Rateau ont réglé le sort au quartier de croix de feu des établissements. Un traine-patte adorateur du colon a eu un pas de conduite remarquable aux cris variés de « vendu » et de « fasciste ». Comprenez que pour lui rien n'allait plus chez Rateau il a pris son compte. Bon voyage. Quant aux autres... A bon entendeur, salut !

Dans le Taxi

A LA COMPAGNIE GENERALE

Dans certains garages, les délégués jouent un rôle bizarre. Chaque mois, les chefs de garage appellent au bureau les chauffeurs au-dessous de la moyenne et les menacent de renvoi. Quinze jours après les délégués convoquent au garage les mêmes chauffeurs et insistent auprès d'eux pour qu'ils travaillent davantage.

Nous ne pensons pas que ce soit là le rôle de délégués ouvriers, car, en la circonstance, inconsciemment, ils se font les auxiliaires du patron et quoi qu'ils fassent, il y aura toujours des copains au-dessous de la moyenne.

Les délégués ne doivent pas oublier que la lutte de classes existe; d'ailleurs de nombreux syndiqués se sont émus et nous veillerons à ce que des choses semblables ne se produisent plus.

Un Jeune Chauffard.

Editions U.P.J.

7, Rue Meslay, PARIS 3^e

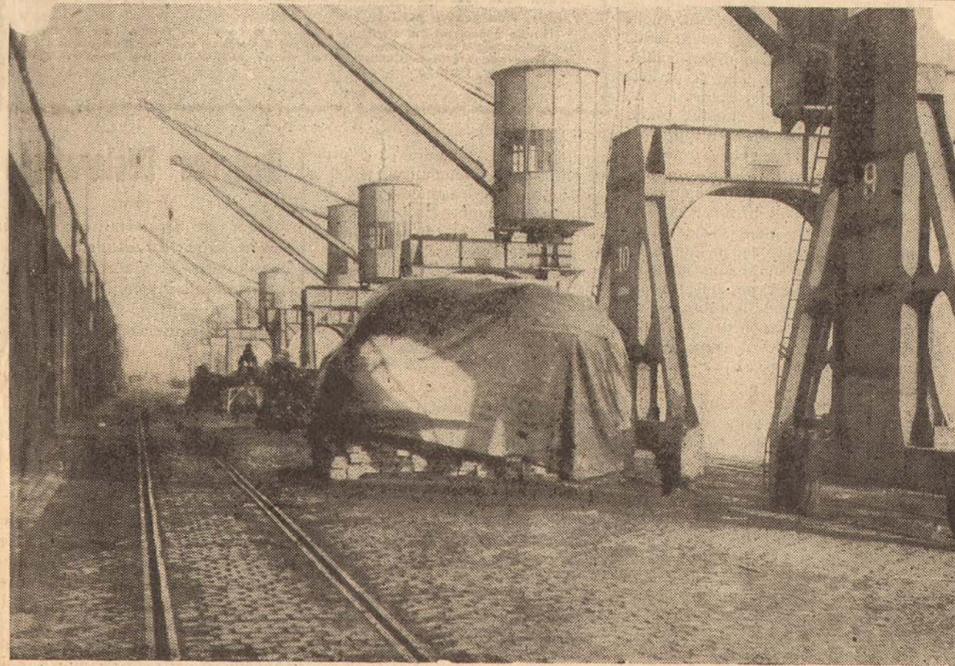
Vient de paraître

**Que Sont
Que Font
Que Veulent
les Jeunesses Socialistes**
O fr. 75

**Le rôle social
de la Jeunesse**
O fr. 50

CAMARADES !

« L'Internationale »,
« Le Chant des Jeunes Gardes »,
« Le Drapeau rouge »,
« L'Insurgé »,
« La Marche des Saint-Simoniens »
et plus de 50 autres chants ont été enregistrés
PAR LA VOIX DES NOTRES
Demandez-les à la Librairie Populaire
à la Fédération
et
14, Boulevard des Filles-du-Calvaire



La machine attend... Le chômeur aussi !